GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *TOULOUSE*

Folio : 30/97

Date : 11/05/2009

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2009/006260**
n°de gestion : **2005B01214**
n°SIREN : **481 908 317 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 11/05/2009 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SP GROUPE - société par actions simplifiée

11 boulevard Déodat de Séverac Les Ailes de l'Europe, Bâtiment Gama 31770 Colomiers - FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

PV des décisions de l'associé unique du 14/04/2009 (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :

Modification relative aux dirigeants d'une société

2005B1214

DA 6260

110509

SP GROUPE
Société par actions simplifiée Unipersonnelle
Au capital social de 37.000 €
Siège social : 11 boulevard Déodat de Séverac
Les ailes de l'Europe-Bâtiment Gama
31770 COLOMIERS
RCS TOULOUSE : 481.908.317

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU QUATORZE AVRIL DEUX MILLE NEUF

L'an deux mille neuf,
Le quatorze avril,
A quatorze heures,

Le Président de la Société étant absent, Monsieur Patrick SACRISPEYRE préside la séance en sa qualité d'associé unique propriétaire de la totalité des actions composant le capital social.

Est désignée comme secrétaire : Maître Patricia Laclavère

Monsieur Robert MOREREAU Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué est absent.

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- constatation de la démission du Président de la Société ;
- nomination d'un nouveau Président ;
- pouvoirs à donner ;
- questions diverses.

Le Président statue sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE DECISION

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Alexandre JASMIN de ses fonctions de Président laquelle prend effet à l'issue de la décision de l'associé unique nommant son remplaçant.

L'associé unique décide de nommer en qualité de nouveau Président de la Société Monsieur Jérôme RONCORONI, né le 07 janvier 1956 à Paris (75016), de nationalité française, demeurant 27, rue Erlanger - 75016 Paris.

La nomination de Monsieur Jérôme RONCORONI prendra effet à l'issue de la présente décision.

Monsieur,Jérôme RONCORONI est nommé pour une durée expirant à l'issue de l'approbation des comptes qui se tiendra au cours de la sixième année suivant sa nomination.

Monsieur Jérôme RONCORONI, a d'ores et déjà déclaré accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées, aucune disposition légale ne s'opposant à l'exercice de ces fonctions.

Monsieur Jérôme RONCORONI exercera ses fonctions conformément aux dispositions statutaires et aura droit au remboursement de ses frais professionnels engagés pour le compte de la Société, sur présentation des justificatifs afférents.

La rémunération du Président sera déterminée ultérieurement.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

*

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à quatorze heures et dix minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le secrétaire.

Le Président



Le Secrétaire

